

Règlement Opération COLRUYT CRAZY DAYS

L'opération «Crazy Days» sera valable dans les magasins COLRUYT situés en France.

Cette opération réservée exclusivement aux porteurs de la Carte Colruyt Plus se déroulera du mardi 6 octobre 2020 au dimanche 29 novembre 2020.

Durant cette période, les porteurs de carte Colruyt Plus pourront obtenir des vignettes selon les modalités suivantes :

- En achetant les produits partenaires qui seront signalés sur les prospectus, en magasin et sur www.collectandgo.fr Quantités limitées à 6 produits identiques par jour et par client.
- Pour un montant d'achat déterminé dans une famille de produits (exemple : boucherie, non-alimentaires...)
- 20 vignettes par tranche de 50 € d'achat sur l'ensemble du magasin (hors alcools de plus de 14°, gaz, carburants, presse, livres)

Sur présentation en caisse d'un ou plusieurs feuillets collecteurs intégralement complétés de 20 vignettes jusqu'au jeudi 24 décembre 2020, une remise immédiate de 5€ par feuillet sera déduite du montant total des achats du client (hors carburants, gaz, presse et livres).

La remise de 5 € indiquée sur le feuillet collecteur ne pourra être échangée en espèces. Seuls les feuillets avec les vignettes originales seront acceptés. En cas de perte ou de vol, le feuillet ne sera pas remplacé.